



PRÉFACE

Cet ouvrage est une œuvre de compilation. Nous nous sommes efforcés d'y rassembler toutes les décisions de procédure rapportées jusqu'à l'année 1920, des différents tribunaux de la Province, de la Cour suprême et du Conseil privé.

La jurisprudence en matière de procédure civile s'est considérablement accrue depuis une quinzaine d'années. Aussi, espérons-nous que ce nouveau code annoté paraît à son heure.

D'excellents ouvrages analogues ont précédé celui-ci. Les codes de MM. Mignault, Martineau et Delfausse, Beullac, qui ont établi leur haute valeur auprès du Barreau et de la Magistrature, nous ont servi de guides à plusieurs égards. Nous leur sommes redevables particulièrement pour la jurisprudence ancienne.

Avec la multiplicité toujours croissante des arrêts que le praticien doit envisager dans l'étude journalière des questions de procédure, nous avons cherché à réaliser une œuvre qui fût pour celui-ci un ouvrage de référence pratique. Pour faciliter la recherche des dernières décisions sur un sujet donné, nous avons suivi, dans la classification des décisions judiciaires, l'ordre chronologique. Les jugés traitant un même principe ont été, autant que possible, groupés sous un seul arrêt, généralement le dernier en date. L'on trouvera de nombreux renvois aux différentes parties de l'ouvrage et, à la suite du texte, les articles du Code de Procédure, du Code Civil, et des règles de Pratique qui y sont connexes.

L'abondance de la matière nous a forcés de restreindre le travail aux arrêts judiciaires pour n'attribuer qu'un rôle secondaire à la doctrine. Celle-ci pourrait faire le sujet d'une œuvre encore à venir qui, remontant aux sources de notre droit en matière de procédure et enrichie de commentaires judicieux, serait du plus haut intérêt.

Pour les mêmes raisons nous n'avons pas cru devoir insérer à la suite du code les tarifs, dispositions statutaires et autres matières